



INFLATION : QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ?

3 questions au Dr Pascale Hébel



Dr Pascale Hébel

Directrice associée chez C-ways

Membre du conseil scientifique de l'Institut for a Positive Food

QUEL NIVEAU ATTEINT L'INFLATION EN 2022 ? QUELLES SONT LES POPULATIONS LES PLUS TOUCHÉES ?

L'inflation s'établit à 5,6% en septembre 2022. La hausse a été maximale en juin 2022 et a atteint 5,9%, hausse inédite en France depuis le début des années 80. Pourtant, la France, est le pays d'Europe où l'inflation est la plus faible. Elle concerne principalement l'énergie dont les prix ont augmenté de 17% en un an malgré les aides de l'Etat (Bouclier tarifaire, 30 centimes à la pompe depuis le 1er septembre). L'inflation est nettement plus importante (environ 2 points de plus selon l'OCDE) pour les populations vivant en zone rurale et les populations modestes. En effet, le poids des dépenses de logement, qui subissent une inflation de 9%, est de 10 points supérieur chez les 20% les plus pauvres par rapport aux 20% les plus riches. Cet écart n'était que de 2% en 1980.

La hausse des prix accélère les changements de régimes alimentaires de plus en plus basés sur les produits végétaux.



QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS SUR LES PRIX DES DIFFÉRENTES DENRÉES ALIMENTAIRES ?

Le secteur de l'alimentation subit une inflation en croissance constante depuis le début de l'année 2022. Les difficultés de récoltes liées au changement climatique expliquent les pénuries et les hausses de prix des produits frais. La répercussion de la hausse des prix de l'énergie sur les productions agricoles et agro-alimentaires se traduira par une hausse constante d'ici la fin de l'année. En septembre 2022, l'inflation est de pratiquement 10% et atteindra selon l'INSEE au moins 12% en décembre 2022. Ce sont en plus des ménages modestes, les familles nombreuses qui sont les plus touchées par les hausses de prix. Les plus fortes hausses de prix des produits alimentaires concernent les produits bruts : huiles autres que huile d'olive : +59%, fruits surgelés : +41%, pâtes et couscous : +20%, farines : +21%, poisson frais : +16%, beurre : +16%, volaille : +15%, fromages : +12%, huile d'Olive : +12%.

QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES SUR LES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES ?

Avec une baisse moyenne de 0,5% du pouvoir d'achat, les consommateurs seront de plus en plus nombreux à se restreindre sur leurs achats alimentaires. Si les postes des loisirs (vacances, sorties, restaurants) et ceux de l'habillement sont ceux qui diminueront le plus avec la hausse de l'inflation, les dépenses en alimentation constituent une variable d'ajustement. Les dépenses alimentaires ont déjà sur les huit premiers mois de l'année diminué de 3% en volume. Les stratégies mises en place en 2008 alors que l'inflation alimentaire n'avait atteint qu'un maximum de 5% sont de retour : recherche de prix bas, moins de gaspillage alimentaire et suppression des produits chers à la portion. La hausse des prix accélère les changements de régimes alimentaires de plus en plus basés sur les produits végétaux. Les diminutions des consommations de viande

et y compris la volaille vont s'accélérer avec les hausses de prix à venir sur ces produits. La consommation de produits céréaliers, comme les pâtes, le riz, la semoule et d'œufs augmentera tandis que celle des confiseries, biscuits, chocolat et crèmes desserts diminuera. Le fait maison et la consommation de conserves vont se développer.

RÉFÉRENCES

[1] INSEE, Evolution des prix alimentaires, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102342213>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

For A Positive Food

@In_PositiveFood